



RÉPUBLIQUE MALAGASY
REPUBLIC OF MADAGASCAR

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE

PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PCMCI)

Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D982 MG
P173711



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS

AMI n°21-2025-CI/73-PCMCI

Recrutement d'un(e) Assistant(e) en EAS/HS pour le projet PDDR-PCMCI

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de 200 millions USD et 400 millions USD auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir les coûts respectivement du Projet de développement durable du secteur routier à Madagascar (PDDR) et du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive (PCMCI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un(e) Assistant(e) en EAS/HS pour le projet PDDR-PCMCI.

L'objectif du Projet PDDR est d'améliorer la longévité, la sécurité et la résilience climatique de certaines routes principales revêtues à Madagascar et celui du Projet PCMCI d'améliorer la connectivité, la résilience et la gestion des routes principales dans certaines zones rurales, dans le Sud (Région Atsimo Andrefana et Région Androy) et Nord (Région Sofia et Région Sava), pour un meilleur accès aux opportunités sociales et économiques des communautés rurales.

2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur le système de gestion de gestion des risques environnementaux et sociaux :
 - Les plans et activités dans les domaines d'intervention notamment l'EAS/HS
 - Conformité avec les référentiels du projet
 - Le renforcement de capacités relevant de la prévention et réponse en EAS/HS

Les tâches du/de la Consultant(e) consiste principalement dans chacun de ces éléments à :

- Assister la Spécialiste pour l'identification des responsabilités institutionnelles et les besoins en renforcement des capacités, afin de mettre en œuvre les recommandations en la matière;
 - Assister à la conduite des missions d'appui et de supervision, à la mise en œuvre des PGES des entreprises, du plan d'action EAS/HS et des sessions de renforcement de capacité des différents acteurs concernés dans l'intégration des dimensions par le projet au CES de la Banque mondiale, aux directives EHS de l'IFC.
3. Le mandat fera l'objet d'un contrat d'environ trente-deux (32) mois, assorti d'une tranche ferme de douze (12) mois et de deux tranches conditionnelles de douze (12) mois et de huit (8) mois, sans dépasser la date de clôture du projet. La condition d'affermissement sera l'évaluation positive de la performance du Consultant.

Une période d'essai de six (06) mois est prévue dans la tranche ferme.

Le siège du Projet est à Antananarivo.

4. L'Unité de Gestion de Projet invite les Consultants Individuels qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Son dossier de candidature comprendra entre autres :

- a. Lettre de motivation ;
- b. Curriculum vitae avec coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) ;
- c. Copie des diplômes, attestations ;
- d. Certificat / attestation de prestations similaires ;
- e. Trois (3) références professionnelles

En cas d'envoi de manifestation par e-mail, le Candidat fournira toutes les pièces en un seul fichier PDF.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » quatrième édition novembre 2020, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de Conflits d'intérêts sont applicables.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection de Consultant Individuel telle que décrite dans le Règlement. Aussi, conformément aux dispositions du Manuel d'Opération du Projet, les candidats les mieux qualifiés seront invités à une séance d'interview.
7. Les critères de sélection du Consultant individuel sont les suivants :

L'assistant(e) du volet EAS/HS doit :

- Avoir les qualifications et expériences minimales ci-après :
 - ✓ Titulaire d'un diplôme BAC + 4 au minimum en sciences sociales, éducation, droit ou domaine connexe ou diplôme équivalent ;
 - ✓ 2 ans d'expériences dans un poste à responsabilité avec un rôle similaire sur un projet d'envergure, ou routier de préférence.
- Posséder des expériences probantes dans la prévention et réponse aux VBG/EAS-HS :
 - ✓ Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans de communication et de sensibilisation ;
 - ✓ Gestion des cas VBG/EAS-HS.
- Avoir autres compétences :
 - ✓ Expériences en suivi et évaluation de projets ;
 - ✓ Excellente capacité rédactionnelle et orale en langue malagasy et en français ;
 - ✓ Maîtrise des outils informatiques.
- Connaître les réseaux, société civile ou acteurs dans les réponses holistiques pour le traitement des cas de VBG,
- Connaître les textes réglementaires et légaux en vigueur régissant le domaine VBG, EAS/HS, protection de l'enfant au niveau National et international,
- Connaître le contexte national et le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale en vigueur,

Qualités :

- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Disposer d'un bon sens de l'organisation, d'analyse et d'observation ;
- Bonne capacité d'analyse et synthèse ;
- Capacité d'initiative et de jugement ;
- Aptitude à travailler seul(e) et/ou avec une équipe multidisciplinaire ;
- Aptitude à travailler sous-pression et à effectuer des déplacements sur terrain et dans des conditions difficiles ;
- Bonne capacité d'écoute et de communication.

Atouts :

- Expériences dans des projets financés par la Banque Mondiale et maîtrise de l'anglais.
- 8. Les Consultants Individuels intéressés sont invités à demander par courriel la version électronique des termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous. Le nom, le contact ainsi que l'adresse physique et électronique du Consultant Individuel devront être spécifiés dans la demande.
- 9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées et/ou envoyées par courriel, au plus tard le **24 octobre 2025 à 15 heures** à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence :

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS
AMI n°21-2025-CI/73-PCMCI**

Recrutement d'un(e) Assistant(e) en EAS/HS pour le projet PDDR-PCMCI

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le Coordonnateur du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Incluse (PCMCI)
Bâtiment principal de l'Agence Routière,
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101
MADAGASCAR
E-mail: offres.pddr@gmail.com;
Copie à : marc.coordopddrpmci@gmail.com; rpm.pddr2@gmail.com;

Antananarivo, le **09 OCT 2025**

Le Coordonnateur



Marc TSARANIRINA